

canal 11

**225^{ème} anniversaire de la
Victoire d'Hondschoote**



Etat civil

Félicitations aux mariés

■ Sandra LEMOINE et Patrick ROBYN



Bienvenue à

■ Chloé de Maggy et Ludovic LIPPINOIS

Si vous souhaitez que soient publiés dans le canal 11 la naissance de vos enfants, votre mariage ou le décès de vos proches retournez nous cet encart avec vos informations :
La mairie de Hondshoote vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage ou du décès d'un de vos proches dans le bulletin municipal. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord.

M., Mme(Nom, Prénom) accepte qu'une information relative à l'événement actuel d'état civil déclaré ce jour, soit publiée dans le bulletin municipal.

Le (date et signature).

Permanences de vos élus en Mairie

Maire

Hervé SAISON

Permanences : Sur R.D.V. à prendre en mairie au 03.28.68.31.55.

Développement durable logement et accessibilité

Michèle POULEYN

le vendredi de 15h00 à 16h00.

Affaires scolaires et enfance

Didier CANLER

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Grands travaux, affaires rurales, urbanisme et cimetière

Jérôme VERMERSCH

Permanences : sur R.D.V. au 06.07.79.62.02 ou

jvermersch@terre-net.fr

Affaires sociales - CCAS emploi et famille

Martine WIECZOREK

le mardi de 16H30 à 17H30

Affaires financières et développement économique.

Joël DEVOS

Permanences : sur R.D.V. à prendre en Mairie

Sécurité civile

Jean Marie PERCAILLE

le 2ème Vendredi de chaque mois de 09 heures 30 à 11h00

Communication et T.I.C.

Mélanie DETURCK

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Fêtes

Thierry WILST

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Culture et vie associative

Katia POULEYN

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Cadre de vie

Noémie DETAVERNIER

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Sports

David BARBARY

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Maintenance des bâtiments

Sébastien BEAUCAMP

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vous souhaitez actualiser vos connaissances?
Le Centre Communal d'Action Sociale de Hondshoote
et la Gendarmerie Nationale,
vous proposent une réunion d'information
le Mardi 13 Novembre 2018
à 14H00
à la salle PEENE de Hondshoote

Mot du Maire

Nous venons d'avoir connaissance de la Loi des Finances pour 2019 dont le sujet principal est la réforme de la taxe d'habitation. Les maires restent très sceptiques sur les conséquences de la suppression de cette taxe sur les ménages. Certes, il est annoncé une économie pour les contribuables mais la compensation pour les communes devrait être intégrale pour ne pas impacter nos finances locales.

Quoi qu'il en soit, cela ne nous empêchera pas de continuer à gérer au mieux notre ville dont la notoriété a été sérieusement renforcée grâce à Stéphane BERN et sa fondation pour la défense du patrimoine.

Le 31 mai dernier, j'ai eu l'honneur de recevoir une invitation de Monsieur le Président de la République pour l'annonce officielle des sites retenus dont notre hôtel de ville fait partie. Cela me donne l'occasion de remercier sincèrement celles et ceux qui participent aux jeux de la Française des Jeux pour alimenter les fonds destinés à la rénovation de la toiture de l'Hôtel de Ville ainsi que la Fondation du Patrimoine qui a ouvert une souscription ; les dons à cette fondation permettent de défiscaliser 66 % de la somme versée.

En tout état de cause, Stéphane BERN aura par son action, participé à la promotion touristique de notre belle ville. On espère ainsi que la Fête des Vendanges soit une réussite sur le plan de l'affluence.

H. SAISON
Maire d'Hondschoote

Me hen djuust hoord van de Financienwet voor 2019 waervan 't meëste deël is de veranderinge van de huuzenkontribusje. De burgemeesters en kunnen nie gelooven dat 't gaet neuter zyn voor de menschen. Zeekers, 't is ezeid dat de bewoonders gaen geld winnen maer hoe gaet 't gaen voor de steien en durpen ? Gaen ze azoo geld van den Staet krygen of vantevooren mee die kontribusje ?

Maer azoo of anders, me gaen assan nuus beste doen om nuuze stei goed te houden, nuuze stei die nuu meër erkend is mee de helpe van Stéphane BERN en ze fondaesje om de bescherminge van de patrimonie.

Den 31sten van meimaend, 'k hen een noodinge van den Prezident van de Repuublyke ekreegen om te laeten weeten wuffer gebouwen gaen kunnen helpen zyn waervan nuus steihuus. 'T is de okkaezje voor myn van de menschen te bedanken dien mee de Française des Jeux meidoen en azoo, geeven geld om 't dak van 't steihuus te vermaeken en de Fondaesje voor de Patrimoine te helpen. Mee de gaeven voor deeze fondaesje, je kunt een afslag van 66 ten honderd van je kontribusjen krygen.

Om te volenden, me kunnen zeggen dat Stéphane BERN het mei-edaen mee de touristyke promoosje van nuuze schoone stei. Me hen nuu hoope dat me gaen lukken voor 't druivenplokfeeste en veele volk hen.

H. SAISON
Burgemeester van Hondschoote



Sommaire

Etat Civil					
Permanences des élus	p 2	Nouvelles activités	p10	Programme culturelle	16 & 17
Mot du Maire & Sommaire	p 3	Vivre à Hondschoote	p 11	Fête des vendanges Jumelage	p18
Commémoration Bataille d'Hondschoote	p 4 & 5	Infos	p12 & 13	Tribune d'expression	p 19
Vie scolaire	p 6 & 7	Accès au logement	p 14	Calendrier	p 20
Retour en arrière	p 8 & 9	Associations	p15		

Commémoration du 225ème anniversaire de la Victoire d'Hondschoote



■ C'est le samedi 8 septembre 2018, sur la Place du Général de Gaulle, qu'a eu lieu la commémoration de la Victoire d'Hondschoote, un anniversaire particulier puisque cette année, nous célébrons le 225ème.

Une tradition pour notre commune mais aussi pour la Gendarmerie qui met un point d'honneur, à cette date, pour distinguer des gendarmes devant l'assistance toujours aussi nombreuse car Hondschoote est la première bataille (livrée le 8 septembre 1793) inscrite sur le drapeau de la Gendarmerie. Cette année, revêt un caractère particulier avec l'inauguration d'un square en hommage au Colonel Arnaud BELTRAME, tout cela avec la participation de la musique de la Garde Républicaine sous la direction du lieutenant-colonel LANGAGNE.

Étaient présents Hervé SAISON, maire de la commune, Paul CHRISTOPHE, député, Brigitte LHERBIER, sénatrice, Jean-Pierre DECOOL, sénateur, le général de corps d'armée Guy CAZENAVE-LACROUTZ, commandant la région de Gendarmerie, les associations patriotiques ainsi que la belle-famille du Colonel Arnaud BELTRAME.

Le colonel Philippe MIRABAUD, commandant du groupement du Nord a confié au capitaine Thierry MOREAU le commandement de l'escadron départemental de sécurité routière du Nord et plusieurs gendarmes ont par ailleurs été décorés :

→ Médaille militaire : Adjudant Chef Bertrand DELATTRE (BMO Templeuve en Pévèle)

→ Ordre national du mérite : Capitaine Daniel BESIN, commandant en second la compagnie de Dunkerque-Hoymille

→ Médaille de bronze d'honneur pour acte de courage et de dévouement : Gendarme DUMONT Cindy (BTA Bavay)

→ Médaille de bronze de la sécurité intérieure : Adjudant-chef Benjamin PHILIPPOT (BR Douai) – Adjudant Pascal PRINGERE (PSIG Avesnes- sur- Helpe)

Après les remises de décorations, a eu lieu l'inauguration du square dénommé Colonel Arnaud BELTRAME, une dénomination qui était normale, selon Hervé SAISON, en mémoire de ce héros à une date marquée historiquement par la gendarmerie française. En effet, même si les circonstances ne sont pas les mêmes, on peut faire le lien entre ces héros : d'une part les troupes de la gendarmerie qui se sont battues lors de la bataille d'Hondschoote et d'autre part le colonel Arnaud BELTRAME. Ils ont marqué notre histoire et reflètent l'esprit de service et du devoir du sacrifice inhérents à l'état de gendarme. Ils sont l'illustration, chacun dans leur contexte, de la devise de la République : liberté, égalité et fraternité comme l'a souligné dans son discours le général CAZENAVE-LACROUTZ. Le beau-père d'Arnaud BELTRAME, Bernard VANDENBUNDER, salue le choix de la municipalité pour la dénomination du square en disant : "Il a sauvé une personne qui était vouée à une mort certaine, et il a mis en accord ses valeurs avec ses actes. C'est émouvant de savoir qu'il est associé à cette cérémonie et que son nom sera donné à un square ici à Hondschoote."



Hondschoote

Le lieutenant-colonel Arnaud BELTRAME, qui rappelons-le, a fait preuve d'un acte héroïque dans la nuit du 23 au 24 mars 2018 en se mettant en première ligne pour sauver une otage en se substituant à elle lors des attaques de Carcassonne et de Trèbes.

Lui qui avait suivi un parcours exemplaire d'un point de vue professionnel, brillant, admiré et respecté de ses hommes, il semblait promis à un avenir aux plus hauts sommets du maintien de l'ordre français dans la gendarmerie nationale.

Cet anniversaire de la bataille d'Hondschoote a été marqué également par une reconstitution de la bataille ainsi qu'un bivouac révolutionnaire de l'époque avec plus de 200 reconstituants dont plus de 10 cavaliers organisés par l'association Ta K'Bouger.



Un peu d'Histoire sur la Bataille de Hondschoote

- Date 8 septembre 1793
- Lieu Hondschoote
- Issue Victoire française

■ Il y a 225 ans, les troupes de la jeune République française affrontaient à Hondschoote celles de la Première Coalition anglo-autrichienne.

Le général Houchard est chargé de libérer Dunkerque, assiégée par les Britanniques. Il prend la tête d'une armée de quelque 40 000 hommes et parvient à prendre Hondschoote le 8 septembre 1793 à la faveur d'une charge à la baïonnette de la part de la gendarmerie.

Cette victoire permet aux Français de lever le siège pesant sur Dunkerque. Un bon coup pour le moral, après une série de défaites cuisantes contre ses voisins.

La victoire n'aura pas été douce pour le général Houchard : malgré son accueil triomphal à Dunkerque, il est traité de lâche pour avoir laissé les armées coalisées s'enfuir, destitué de ses fonctions, jugé par le tribunal révolutionnaire, condamné à mort, et guillotiné deux mois après son exploit...

Une année scolaire riche en projets

Du côté des effectifs

A l'école Emile Coornaert

- en maternelle 117 élèves répartis dorénavant sur 4 classes
- en élémentaire 213 élèves sur 10 classes plus une classe ULIS

A l'école Sainte Jeanne d'Arc

- 185 élèves en maternelle et élémentaire

Dans l'ensemble il faut noter une diminution générale des effectifs due à des naissances en baisse.

Dans les collèges, si Lamartine connaît une hausse significative avec 464 élèves, Saint Joseph voit ses effectifs tomber à 161 élèves.

Changements du côté des directions

Au Collège Lamartine Monsieur Carton remplace Monsieur Khadraoui au poste de Principal Adjoint secondant ainsi Monsieur Normand , Principal, arrivé il y a un an.

A noter également deux nouvelles CPE.

Au Collège Saint Joseph , Madame Lafoutry a pris la direction après avoir été directrice au Collège Bonpain à Grande Synthe.

Canal 11 leur présente tous ses vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions

Fin des travaux du préau à l'école maternelle E. Coornaert

Dans les semaines qui viennent cette réalisation va être complétée par l'ajout de barrières sécurisant l'accès des petits à la cour. De plus des armoires permettant le stockage des vélos destinés aux enfants ont été achevées pour la rentrée.



Mme Lafoutry directrice
Collège Saint Joseph



Mr Carton Principal Adjoint
et Mr Normand ,
Principal Collège Lamartine



Des projets

Comme chaque année, les élèves des CM2 de l'école E.Coornaert partiront une semaine en séjour à la neige au Reposoir, début janvier.

Les CM1 découvriront l'Angleterre en décembre.

Chaque niveau aura l'occasion d'effectuer des sorties pédagogiques au PLUS à Cappelle, à Steenwerk, fermes pédagogiques... Le tout sera défini au fil de l'année.

Les CM2 ont rencontré leurs homologues néerlandophones avec qui ils ont mangé à la cantine d'Hondschoote. Cette rencontre est l'aboutissement de contacts pris pendant l'année précédente.

Ces contacts se sont faits par l'envoi de correspondances et d'échanges visuels par le biais d'Internet.

Ils ont prévu de leur rendre visite en mai 2019.

Du côté de l'école Sainte Jeanne d'Arc, les CM1 ont prévu une sortie à la ferme de Hoymille.

Toutes les classes fêteront « le Printemps des poètes » le 5 avril à partir de 15h dans la cour de l'école.

Centenaire et Devoir de Mémoire

Les élèves des classes élémentaires des deux écoles ont été particulièrement sensibilisés au Devoir de Mémoire.

→ Le 2 octobre les CM2 d'Emile Coornaert vont se rendre à Notre Dame de Lorette, plus vaste cimetière militaire français de la 1ère Guerre Mondiale, enrichi depuis quelques années par l'Anneau de la Mémoire. Puis ils se rendront à Vimy, Mémorial canadien, lieu de la bataille de 1917.

→ Le 15 octobre une dictée sur le premier conflit mondial sera proposée aux CM2 des deux écoles.

→ Autre temps fort : à l'initiative du club de marche d'Hondschoote « les randonneurs du pays du lin » une marche dans la ville permettra aux enfants des Conseils Municipaux d'Enfants de parcourir différents panneaux qui relatent l'histoire d'Hondschoote pendant la guerre de 14. Cette marche, le 11 novembre, les amènera sur la place devant le monument aux morts pour la célébration des 100 ans de l'armistice.

Lors de cette cérémonie, l'UNC remettra les prix du concours annuel sur le thème de la Première Guerre Mondiale aux lauréats des deux écoles.

→ Enfin, le 13 novembre, ce sera le tour des CM2 de Sainte Jeanne d'Arc de se rendre à Notre Dame de Lorette.

→ Les Collégiens ne seront pas absents de ces événements puisque les élèves de 3ème du Collège Lamartine se déplacent à Ypres (musée + tranchées) et ceux de Saint Joseph se rendront à Verdun lors d'un voyage qui les mènera ensuite à Berlin.

Du côté des Collèges

→ Outre l'Allemagne pour les élèves de 3ème de Saint Joseph, les 6èmes se rendent au Mont Saint Michel pour leur intégration, en septembre.

→ Les 5èmes et 4èmes se rendront quant à eux en classe de neige.

A noter que le collège a ouvert une page facebook.

→ A Lamartine, les germanistes se rendront à Osterburken, notre ville jumelle, début juin.

Conduits par leur professeur d'allemand, Mme Despax et d'histoire-géo, Mme Vanhaecke, ils pourront découvrir cette ville du Bade Württemberg et comparer les enseignements et modes de vie outre Rhin.

→ D'autre part les 6èmes se rendront au site de Samara.

→ De plus, dans le cadre de l'ouverture culturelle, le programme « Collège au cinéma » permettra aux 5èmes et 4èmes une découverte du cinéma d'art et d'essai lors de séances au Studio 43 à Dunkerque.

Enfin, l'accent sera mis sur le bien vivre des internes.

→ Une sortie accrobranches permettra leur intégration.

L'ambition de la direction est la volonté d'avoir des relations étroites avec les associations d'Hondschoote (musique, danse, cyclo, sports...) pour y intégrer les internes intéressés. Des contacts ont été pris lors de la journée des associations à la salle Daniel Peene. Un partenariat avec la médiathèque est également envisagé.



tranchées de Vimy

Didier Canler, Adjoint chargé des affaires scolaires



Notre Dame de Lorette

Retour en arrière



KERMESSE ET 14 JUILLET

COUPON



**SON ET LUMIERE
GAMBRINUS**





KARYOLE FEEST



DU MONDE 2018



MATINEE DES ASSOCIATIONS



BROCANTE



Nouvelles activités...

La nouvelle grignotière

1 place du Général de Gaulle
Tel 06 11 60 93 62

■ Fermée depuis un incendie fin octobre 2017, le restaurant La Grignotière, jouxtant la mairie, a rouvert ses portes après avoir fait peau neuve. Entre les menuiseries, l'isolation, l'électricité, les remises en peinture ou la cuisine, ce sont près de 50 000 euros que la mairie, propriétaire des lieux, a investi pour la remise en état.

La réputation du restaurant n'étant plus à faire, c'est donc avec assurance que le nouveau gérant de cet établissement, Jean François SAILLY, a investi dans le fond de commerce qui était en liquidation depuis presque 1 an.

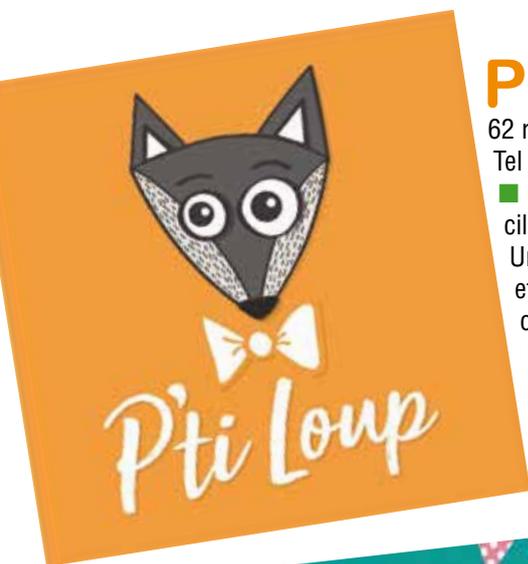
M. SAILLY étant un cuisinier reconnu, il a l'habitude de ravir les papilles gustatives de ses clients. Il a été pendant 2 ans chef de cuisine au restaurant la vieille forge à Bambecque mais aussi second de cuisine à la cuisine centrale de Gravelines ou encore chef de partie au restaurant de Paul à Lille.

Le restaurant qui a rouvert lors du week-end festif de la Karyole Feest se nomme désormais « la nouvelle grignotière ».

La carte de la nouvelle grignotière est prête à recevoir sa clientèle. De style estaminet et cuisinant les produits du terroir, vous apprécierez les plats du jour à 11.50 euros, menus enfants ou menus de groupe à concocter sur place. Comptez une 30aine d'euros pour un menu tout compris.

Les moyens de paiement sont : chèque, espèces, carte bancaire, chèque vacances et ticket restaurant.

Retrouvez toutes les infos utiles sur la page facebook « la nouvelle grignotière »



P'tiloup

62 rue des récollets
Tel 06 61 72 20 07

■ Lise BONNAILLIE, secrétaire médicale de formation, a depuis le mois de juin 2018, ouvert à domicile son atelier artisanal de produits de gamme enfants.

Une idée qui lui est venue en janvier 2016 alors qu'elle était enceinte. Une machine à coudre en poche et quelques heures à dompter la machine lui ont donné envie d'aller plus loin en se mettant à son compte et en créant des articles pour enfants de chez elle.

Des articles de puériculture allant du bavoir, à la couverture en passant par le snood et bien d'autres encore. Que ce soit pour vos enfants ou pour un cadeau à offrir, Lise BONNAILLIE sera à votre écoute pour la confection personnalisée de tous ces accessoires fait-main 100% français.

Mais son envie ne s'arrête pas là, d'un point de vue plus écologique, lui est venue l'envie de produire des confections « ZERO DECHETS ». Ce sont des serviettes de table et mouchoirs en tissus ou même des lingettes lavables que vous pourrez commander aux couleurs de votre choix.

Lise BONNAILLIE espère, à terme, réaliser un local dans une dépendance attendant à son domicile qui serait ouvert au public.

Retrouvez toutes les infos sur la page facebook P'tiloup Creation-by-lise Ainsi que la vitrine virtuelle sur esty.com au nom de MonPtiLoup



Vivre à Hondshoote

Du nouveau du côté de l'Union commerciale "Les pépites Hondshootoises"

■ Suite à une convocation en mairie fin août entre l'ancien bureau des ailes du canton (représenté par son président M GANOOTE et M. & Mme VANDAELE) ainsi que tous les commerçants/artisans/chefs d'entreprise de la commune : une implusion s'est manifestée.

En effet, le groupement s'était depuis quelques temps essouffé. Il était donc important pour le devenir de l'union d'agir.

Lors de la 2ème réunion un nouveau bureau a donc été élu et laisse place au renouveau puisque les anciens n'ont pas souhaité se représenter.

Ont été élus à main levée :

- Présidente Corinne Mallevaey (Zoé bien être) ;
- Vice Présidente Lise Bonnaille (P'tiloup Creation-by-lise) ;
- Trésorier Bertrand Fasquel (Camping - brasserie le Beverhouck) ;
- Vice Trésorière Carole Deflesselles (Fleurs d'eau) ;
- Secrétaire Jean-François Saily (La nouvelle grignotiere) ;
- Secrétaire adjointe Fanny Lafaut (Couvoir de l'étoile)

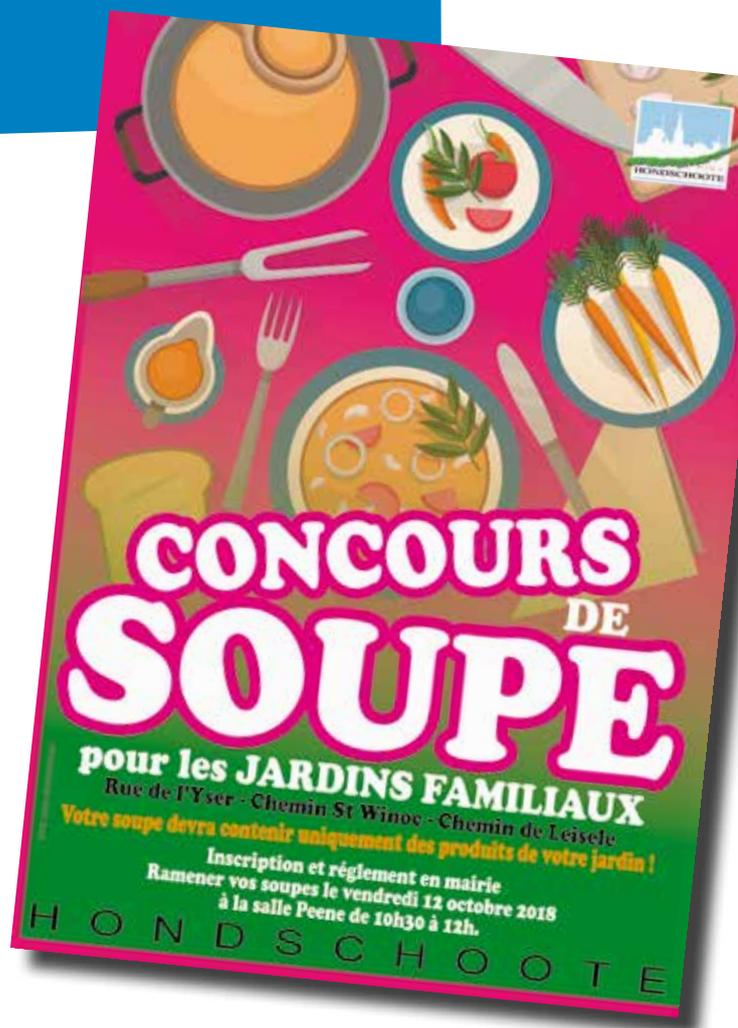
Le groupement travaille d'ores et déjà sur les manifestations prévues pour clôturer l'année 2018 notamment avec la Journée Nationale du Commerce de Proximité du 13 octobre prochain mais aussi l'action menée en partenariat avec d'autres unions du secteur pour les fêtes de fin d'année.

Le rôle de l'union commerciale est simple fédérer les commerçants et artisans autour d'une idée : dynamiser la ville par des actions diverses dans le but de favoriser le commerce local.

SONDAGE FOOT

■ Vous souhaitez la réouverture d'un club de Football sur la commune pour vous ou vos enfants pour la saison 2019 – 2020 et pourquoi pas vous investir dans le club : n'hésitez pas à prendre contact avec

M. ou MME VICTOOR au 25 rue Coppins à Hondshoote.



Jeu de piste au cimetière communal

INDICE

- ➔ Je possède des armoiries
- ➔ J'ai fait carrière dans l'Armée
- ➔ Je suis ancien Maire d'HONDSCHOOTE

Réponse dans le prochain canal 11

Réponse du dernier numéro Jules ACKEIN
Né à HONDSCHOOTE LE 23 MARS 1841
Décédé à COMPIEGNE LE 22 JANVIER 1904

Mission BERN – Acte 2

■ Le samedi 15 septembre, la commune d'Hondschoote a fait le lancement de la souscription dans le cadre de la mission de sauvegarde du patrimoine. En effet, après les actions menées dans le cadre du loto du patrimoine pour les 269 sites retenus (voir notre dernier bulletin municipal), la fondation fait un appel aux dons.

La souscription, mode d'action privilégié de la Fondation du patrimoine, permet de mobiliser le mécénat de particuliers et d'entreprises afin de compléter le financement retiré par les actions du loto du patrimoine et le financement public. Elle permet au donateur de s'inscrire dans l'histoire de ce bâtiment et de profiter d'une réduction d'impôt.

Ainsi chers concitoyens, chères concitoyennes, vous pouvez contribuer à la restauration de notre hôtel de ville, datant du XVIème siècle et au riche patrimoine culturel. Un édifice symbole de la puissance économique de notre ville à sa construction mais également retraçant l'histoire de la commune par le biais des documents qui y sont archivés. Malgré plusieurs campagnes de restauration, l'ensemble de la charpente, des travaux de maçonnerie et la couverture en ardoise doivent être changés.

Alors si vous souhaitez écrire une nouvelle page de l'histoire de notre monument en faisant un don rendez vous sur www.fondation-patrimoine.org/59670 ou en adressant votre règlement par chèque à l'ordre de : Fondation du patrimoine – Hôtel de ville d'Hondschoote.

Plus d'informations sur hondschoote.fr

NOUVEAU !!!

Une aide financière pour l'isolation de votre toiture.

■ *La déperdition d'énergie d'une habitation grimpe à des pourcentages très élevés si celle-ci est mal ou peu isolée : la plus grande déperdition de la chaleur s'envole par le toit et peut atteindre jusqu'à 30% voire plus (source Ademe).*

Sur proposition de la Commission Logement – Développement Durable, présidée par Michèle Pouleyn, les Membres du Conseil Municipal en date du 6 septembre 2018 ont délibéré favorablement pour une aide financière pour tous les hondschootois réalisant des travaux d'isolation de toiture de leur habitation principale.

Cette mesure vient en complément des aides aux énergies renouvelables.

La participation sera de l'ordre de 5% du montant total de l'investissement, pour la résidence principale, avec un plafond de 500 Euros et avec la condition que l'entreprise ou l'artisan soit reconnu RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

La liste des professionnels RGE est disponible sur le site Renovation-info-service.gouv.fr

Les demandes d'aide financière seront à déposer en mairie.

L'Espace Info Energie peut également vous aider pour faire un diagnostic de votre habitation et vous conseiller pour les dépenses éligibles au crédit d'impôt.

Permanence au Pôle CCHF
4 avenue du Quai à Hondschoote tel : 03.59.61.15.07
Adresse mail : eiehautsdeflandre@adilnfdc.fr



Travaux assainissement rue de la Libération

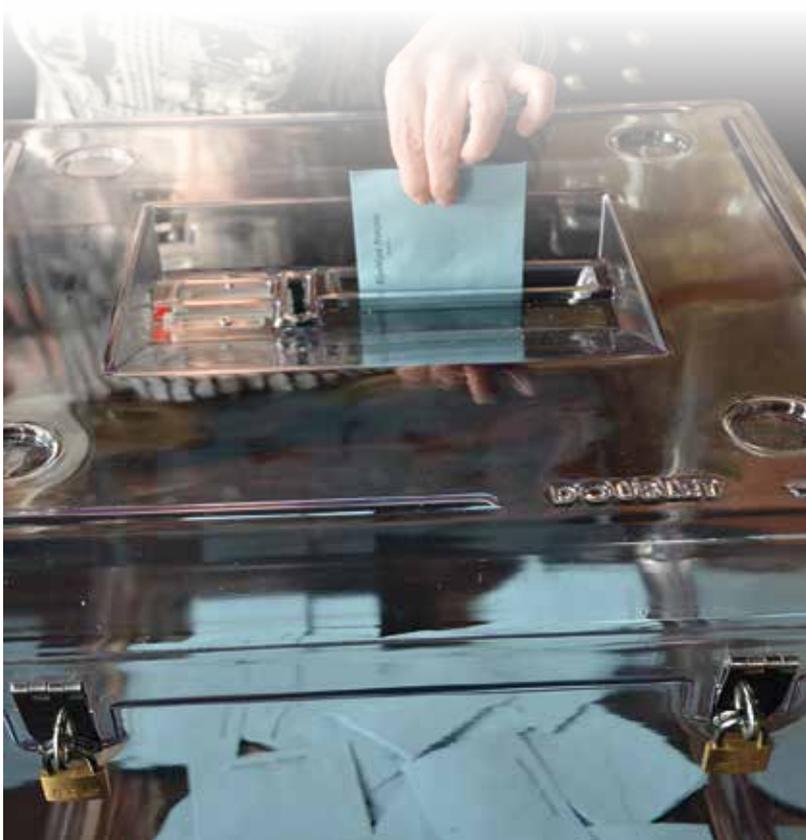
■ Le Conseil d'Administration de NOREADE et la Régie du SIDEN-SIAN ont décidé de programmer la 2ème partie des travaux d'assainissement rue de la Libération pour un montant de 397 000euros. Nous vous informerons du début des travaux dès que possible.

Révision des Listes Electorales pour les élections 2019

■ En cas d'emménagement sur la commune, de changement d'adresse au sein de la commune ou si vous avez atteint la majorité nous vous invitons à passer en mairie avant le 30 décembre 2018 pour participer aux élections de 2019.

Merci de vous munir de votre carte d'identité (ou livret de famille) ainsi que d'un justificatif de domicile à votre nouvelle adresse (facture EDF, Noréade, France Télécom ou carte de Sécurité Sociale, etc...).

Pour plus de renseignements veuillez contacter la mairie au 03 28 68 31 55.



SUSPENS avec l'Atelier Café Théâtre

■ Spectacle le 24 novembre 2018 à 20heures Prix d'entrée 5 euros

Les spectateurs pourront choisir un des sketches du spectacle en votant dès l'entrée pour un titre sur une liste de 5 ou 6 propositions. Ainsi le sketch qui sera le plus plébiscité sera joué en soirée. Venez nombreux passez une bonne soirée d'humour et de rires.



ACTIVITES POUR LES JEUNES

■ En partenariat avec les services de la mairie, la frite attitude relance depuis cet été les sorties pour les jeunes. Si votre enfant a entre 13 et 17 ans et serait intéressé par cela prenez plus de renseignements auprès des services de la mairie.



CINÉMA
Hondschoote
Salle D. PEENE

mardi 23 octobre 2018

à 15h

HOTEL TRANSYLVANIE 3
DES VACANCES MONSTRUEUSES

SPECIAL HALLOWEEN

à 20h Interdit aux moins de 12 ans

LA NONNE

TARIFS :
 ● 4,50€ pour les adultes
 ● 2,00€ pour les enfants, personnes en recherche d'emploi, au RSA, étudiants, ...

Accès au logement

Visale

Une garantie d'impayés pour un plus grand nombre de citoyens

■ L'accès au logement dépend du niveau de ressources et du statut d'emploi, selon que l'on est salarié en CDI, CDD, intérimaire, jeune en formation, en stage, alternant, salarié en mutation professionnelle. Chaque année plus de 2 millions de personnes entrent dans un logement du parc privé. Pour très un grand nombre, cet accès au logement est difficile car elles ne peuvent fournir la caution solvable d'un proche.

Le dispositif Visale est un contrat de cautionnement dématérialisé et gratuit qui couvre le paiement du loyer et des charges en cas d'impayé survenant au cours de la location. Initié via Action Logement, **Visale sécurise le propriétaire sur toute la durée de la location**. C'est une réponse inédite pour faciliter l'accès au logement et permettre que celui-ci ne soit pas un frein à l'emploi. Après deux ans d'existence, Visale continue de se développer et de s'étendre pour répondre toujours plus aux besoins des travailleurs et des jeunes en formation, des bailleurs et des entreprises.

Depuis le 24 mai 2018, les conditions d'éligibilité sont élargies pour le candidat locataire et la couverture renforcée pour le bailleur.

Des conditions élargies pour qui ?

- Tous les jeunes de 30 ans au plus, y compris les jeunes en CDD, stage, intérim ou recherche d'emploi.
- **Les étudiants** et alternants de 30 ans au plus sans autre condition, quel que soit le type de logement.
- **Les salariés de plus de 30 ans du secteur privé et agricole**, embauchés depuis moins de 6 mois (ou titulaires d'une promesse d'embauche) ou salariés en mutation professionnelle (à compter de juillet 2018).

Les conditions de la garantie

- **Un service en ligne, simple, rapide et 100 % gratuit.**
- **Une couverture sur toute la durée de la location**, même en cas de renouvellement du bail.
- Jusqu'à 36 mois de loyers et charges impayés (9 mois dans le parc social ou en résidences collectives).
- Un loyer couvert à hauteur de 50 % des ressources du ménage dans la limite de 1300 Euros (1500 Euros en Ile de France).
- La prise en charge par Action Logement des procédures et des frais de contentieux.

Deux points de renseignements :

Action Logement 135, rue de l'Université 2^{ème} étage à Dunkerque

03 61 44 81 31

ou sur le site : www.visale.fr

Associations...

Union Nationale des Combattants

■ L'Union Nationale des Combattants (UNC) a pour objet de maintenir les liens de camaraderies, défendre les intérêts des adhérents et perpétuer le souvenir des Combattants morts pour la France.

→ L'UNC participe tous les ans aux manifestations patriotiques qui ont lieu le 8 mai, le 14 juillet, le 11 novembre et le 5 décembre.

→ Par ailleurs, l'UNC organise chaque année pour les classes de CM2, un devoir de mémoire qui est lu par les élèves en mairie le 11 novembre après le défilé, et les meilleures copies sont récompensées.

→ Cette année est particulière, car c'est le 100e anniversaire de la fin de la guerre 14-18 qui fut signée le 11 novembre 1918 à 11 heures à Rethondes.

→ Nous espérons vous voir nombreux lors de la manifestation patriotique le 11 novembre prochain à 11 heures sur la Place du Général de Gaulle.

"Le Président Roger Wilst"

Drapeau tricolore

■ A l'occasion du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale célébré le 11 novembre prochain, il est proposé aux habitants du Département du Nord, d'orner les fenêtres de leur maison ou appartement d'un drapeau tricolore.



L'USH badminton

■ Je vais vous parler de Mavis. Mavis est un volant, Un volant de badminton, tout de blanc vêtu, en liège et Nylon...

Mavis est né quelque part en Asie, mais très vite, chahuté dans un carton avec d'autres volants, il s'est retrouvé en France, un peu perdu. Un soir d'automne, dans le rayon du grand magasin, Benoit l'a choisi et il été adopté par l'USH Badminton. L'USH Badminton, dont Benoit est le président, est né en 1992, en même temps que la Salle Colas où s'entraîne la quarantaine d'adultes qui la compose... Mavis trouva très vite sa place dans ce club.

Parmi ces adultes, une vingtaine fait de la compétition FFBAD... Mavis les côtoie un peu, mais de loin... Ils utilisent des volants en plumes, plus rapide que lui, mais beaucoup moins robustes...

Mavis joue tout le temps avec les joueurs « Loisirs ». Ils sont aussi une vingtaine... Mais attention, ce n'est pas péjoratif ! Loisirs, ne veut pas dire mou ou nul... Ha non ! Les loisirs n'ont pas envie de faire de la compétition, ou pas le temps, ou veulent juste se détendre... Et parole de Mavis, ça cogne aussi chez les Loisirs !

Lui et ses amis ont fait beaucoup de tournois locaux cette année! Warhem, Téteghem, Bergues, Craywick, Leffrinckoucke, Ploegsteert en Belgique, Andeville dans l'Oise... Sur l'année, c'est une dizaine de tournois pour les Loisirs qui sont organisés... Dont celui d'Hondschoote, un week-end d'avril ! Le samedi pour les adultes et le dimanche pour les futurs champions !

Les compétiteurs FFBAD font des tournois en individuel, mais surtout parti-

cipent aux interclubs. 6 dimanches dans l'année, les 3 équipes de l'USH BADMINTON rencontrent d'autres clubs en championnat (pré-régional, D2 départemental et D6 Départemental).

Mais Mavis commence à fatiguer. Sa vie fut bien remplie et ça se lit d'ailleurs sur sa tenue de nylon, qui commence à se déchirer un peu. Son corps de liège est maintenant bien marqué par les nombreux coups de raquettes. Mavis s'inquiète pour son avenir, et craint de devoir tirer sa révérence...

En fait, c'est une autre vie qui l'attend ! Moins de choc, mais bien plus amusante ! Mavis va faire de belles rencontres !!! Lucas, Amandine, Tiphaine, Elisa, Maryline, Jeanne, Jade et tous leurs copains ! Cette trentaine d'enfants qui apprend le badminton à Hondschoote, c'est un peu grâce à Mavis s'ils progressent (et aussi un peu grâce aux entraîneurs !)

Mavis attend maintenant impatiemment le lundi et le mercredi soir, de revoir ses nouveaux petits amis, de 18h à 19h. Et une fois la fin du cours, quand les futurs champions sont repartis chez eux, Mavis retourne dans son armoire, et regarde du coin de l'œil les adultes qui vont jouer jusque 21h, en repensant au bon vieux temps...

www.ushbadminton.over-blog.com

Jeunes : Entraînement Lundi & Mercredi, de 18h à 19h

Adultes : Jeu libre Lundi & Mercredi de 19h à 21h

Samedi de 14h à 16h



Programmation culturelle

■ **Dimanche 7 octobre** à 16H00

16ème Festival International d'Orgue en Flandre en partenariat avec la CCHF – Eglise Saint Vaast

Avec Anne-Gaëlle CHANON à l'orgue et Alain CARRE (comédien et acteur) sur « La légende de Saint Julien l'Hospitalier » de Gustave Flaubert.

10 Euros/ adulte sur place le jour même

8 Euros/ adulte en prévente (en prévente jusqu'au vendredi 29 septembre à 12h sur le site du Festival International d'Orgue en Flandre)

Gratuit pour les moins de 18 ans

Informations et réservations sur www.CULTURE CCHF.COM

■ **Samedi 6 octobre** à 18h30 - Médiathèque

Soirée Contes - Comptin'ambul

Imaginez une chanteuse-conteuse, les poches remplies de petits personnages, de paysages fantastiques et un musicien-comédien, la guitare pleine de notes légères et enfantines. Ajoutez des comptines connues, d'autres moins... Chaque comptine développe alors son univers et les personnages s'animent pour les besoins du récit.

La guitare ponctuée, rythme, donne une voix, une ambiance, des sons, une mélodie, selon l'inspiration. Vous obtenez un moment enchanteur à chanter pour les moins grands et... Les plus petits.

Enfants de 3 à 8 ans

Gratuit sur inscription au 03 28 68 97 29 (Places limitées)

■ **Samedi 13 octobre** - Médiathèque

Présentation et atelier dans le cadre de « **Sciences en fête** » : La culture du lin avec la création d'un cosmétique à partir de graines de lin. Atelier de 10h à 12h pour les 8-13 ans et de 14h à 16h pour les + de 13 ans

Gratuit sur inscription.

■ **Dimanche 21 octobre** à 15H30 - Hôtel de Ville d'Hondschoote

Nos Musées ont du goût en partenariat avec la CCHF

La Bataille d'Hondschoote vous a toujours intrigué ? A l'occasion du 225ème anniversaire de la

Bataille d'Hondschoote, une discussion vous sera proposée autour du célèbre tableau d'Alphonse de Lamartine situé dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville + visite guidée de l'Hôtel de Ville

Café et spécialités sucrées accompagneront ce moment d'échange et de découverte.

Tarif : 5 euros

■ **Vendredi 26 octobre** à 18h30 - Hôtel de Ville d'Hondschoote

Conférence sur l'exposition "Hondschoote, une ville à l'arrière du front"

par Mr Jean-François DEBLONDE, Président de l'association "Mémoire Hondschootoise"

■ **Samedi 27 octobre** à 19H00 précises - Salle D. Peene

En collaboration avec l'Orchestre d'Harmonie Municipal d'Hondschoote

Spectacle « Et le charme Opéra » suivi d'un repas à la bière avec musique bavaroise. Avec Diane COUTEURE et Jean-Claude DUQUESNOIT

Que les amateurs d'opéra, d'opérette, de comédie musicale se rassurent, bien que chahuté, les grands classiques ne ressortent pas moins en pleine forme de ce spectacle original qui allie drôlerie et virtuosité musicale.

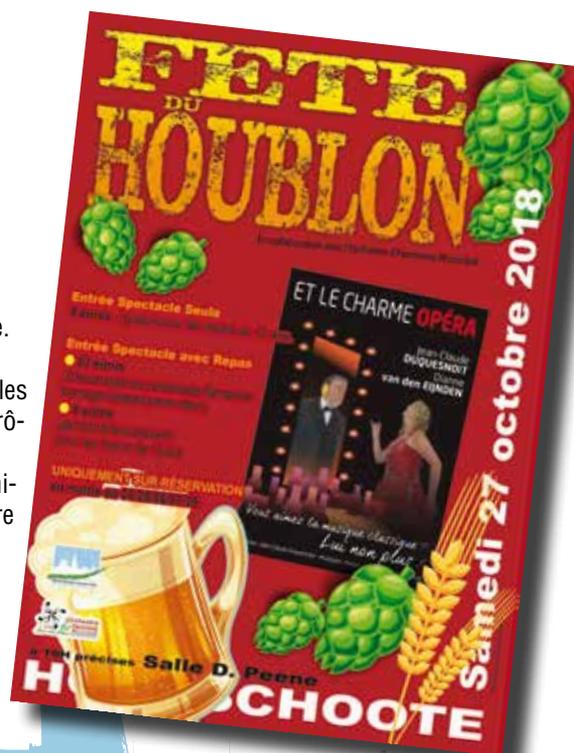
Les amateurs avertis s'amuseront des clins d'œil réservés à leur répertoire favori, les non-initiés découvriront ou reconnaîtront des mélodies bien connues, et tous apprécieront cette satire piquante et drôle d'un art souvent méconnu.

Entrée seule : 8 Euros / gratuit pour les moins de 12 ans.

Repas avec entrée :

23 Euros (Choucroute ou Carbonade Flamande/fromage/dessert/verre offert)

8 Euros (jambon/frites/dessert) pour les moins de 12ans

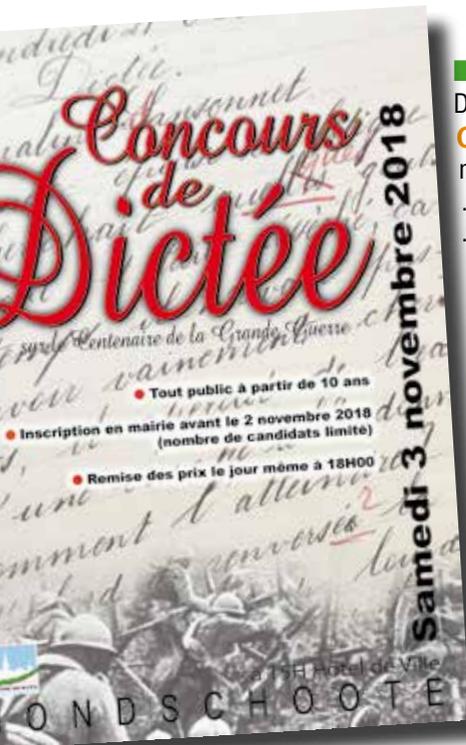


■ **Du 31 octobre au 3 décembre** - Hôtel de Ville d'Hondschoote

Exposition "Mémoire de ces hommes" par l'association "Mémoire Hondschootoise" et le CRGFA (centre de recherche généalogique flandre-artoïs).

224 panneaux retraceront la généalogie des 116 soldats morts pour la France à Hondschoote.

Accès à l'exposition aux heures d'ouverture de la mairie.



■ **Samedi 3 novembre** – 15H00

Dictée tout public et remise des prix – Hôtel de Ville

Concours de dictée sur "Le centenaire de la Première Guerre Mondiale" suivie de la remise des prix . A partir de 10 ans

. Inscription en mairie avant le 2 novembre 2018

■ **Vendredi 9 novembre** - 18H30 - Hôtel de Ville d'Hondschoote

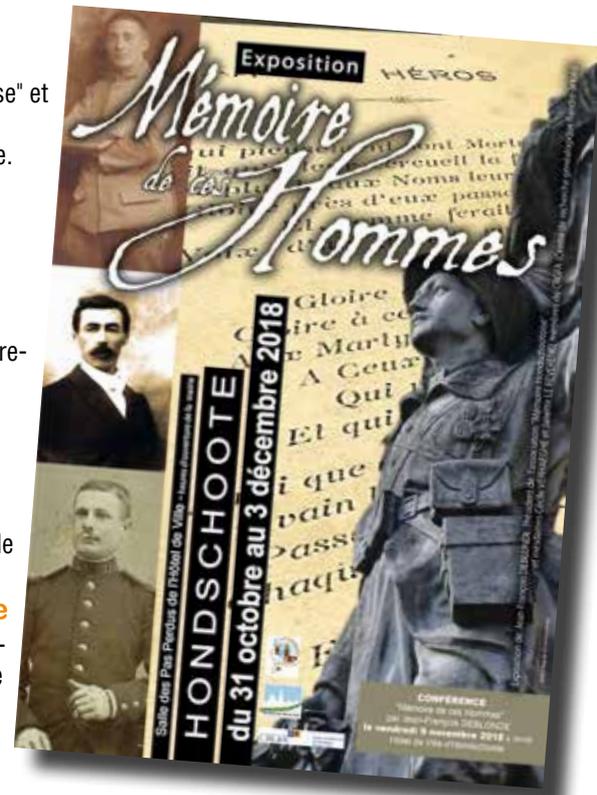
Conférence sur l'exposition "Mémoire de ces hommes" par Mr Jean-François DE-BLONDE, Président de l'association "Mémoire Hondschootoise".

■ **Samedi 10 novembre** – 18H00

Apéro-Littéraire dans le cadre des commémorations 14/18 – Caves de l'Hôtel de Ville

Nous recevons deux auteurs, Léo Lapointe et Patrick Saint-Vaast qui partageront avec les lecteurs les livres qu'ils ont écrits sur cette période historique.

Organisé en partenariat avec « Esquelbecq, le Village du Livre » et la CCHF.



■ **Samedi 15 décembre** – 18H30– Hôtel de Ville

Conte de Noël « Le Noël de Jack le Rouge »

Jack le Rouge, jeune pêcheur plein de défauts part à la recherche d'un trésor caché au-delà des mers...Il en reviendra transformé.

Cette soirée se terminera par un chocolat chaud accompagnée d'une gourmandise

Inscriptions souhaitables (places limitées à 50 personnes) au 03 28 68 97 29

Tarifs : 3 Euros enfant de 5 à 12 ans / 5 Euros adultes / gratuit pour les moins de 5 ans

Dimanche 23 décembre

Sortie culturelle à Bruges Sortie sur la journée

Marché de Noël de Bruges et sculptures de glaces sur le 25ème anniversaire de Disneyland Paris.

Tarif :

+ 12 ans : 16 Euros 4-11 ans et + 65 ans : 13 Euros

Gratuit pour les – de 3 ans

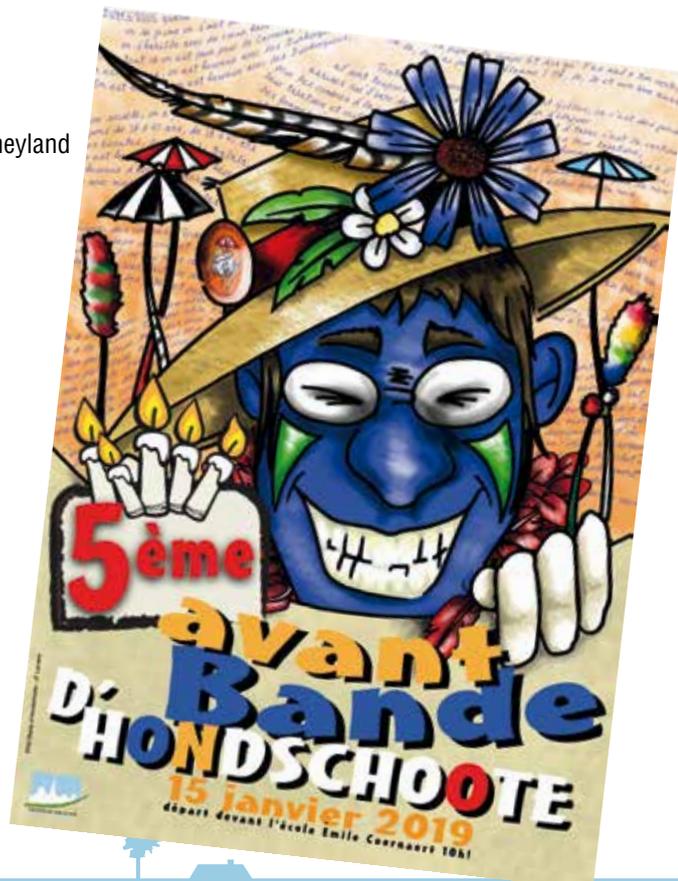
Inscriptions en mairie à partir du 15 novembre 2018

Date à retenir Dimanche 13 janvier

Avant-Bande

Départ 10h Ecole Emile Coornaert – rue Lamartine

N'hésitez pas à nous suivre sur
notre page facebook « Service culturel – Hondschoote »



23^{ème} Fête des Vendanges

Dimanche 14 octobre

Programme

- 10h00 : **Ouverture du champ de foire**, expositions et début des animations de rue.
- 10h30 : **Messe** célébrée avec notre vin "Fleur de Lin"
- 11h30 : **Départ du cortège officiel**, précédé des ânes de l'association "Ces Ânes" - Accompagné du club local de moto "The Winners Road"
- 12h00 : **Inauguration et pressage du raisin** par les Officiels
- 12h30 à 14h00 : **Repas sous chapiteau** - Animation Musicale ANNEES 60/70
- de 14h à 18h00 : **Animations Musicales** avec : «PIERROT DE DUNKERQUE - NEVER AGAIN»
- 15h30 : **Foulage à l'ancienne** (sous réserve ,en fonction de la quantité de raisin)

Toute la journée

ANIMATION DE RUE, avec la participation « JOSESANLITO VAZIFRAN-COMONKIKI » (Clown, acrobate, animateur, catcheur etc...)

Pressage du raisin sur le podium

Dégustation de la cuvée «Fleur de Lin 2017»(Possibilité de gagner des bouteilles de Fleur de Lin).

Baptême en moto avec les «The Winners Road»

Auteur du podium

vous trouverez des stands d'artisanat, de produits Régionaux, de bières Belges, d'animations diverses, etc...

Pour les plus Jeunes

Promenades à dos d'âne avec "Ces Ânes"

Ateliers, jeux et manèges pour les plus jeunes



A l'Hôtel de Ville

vous pourrez admirer les travaux de peintre, sculpteurs, maquettiste, enluminure, couture, dentellières...

Salle du musée de l'Hôtel de Ville :

Exposition de peinture et exposition de l' "École d'Arts Plastique d'Hond schoote"

Vente de pieds de vigne

Bar et restauration sur place en musique

**Pour le repas du midi il est conseillé de réserver
au 06 66 20 21 07 ou au plus tard dès votre arrivée ..**

Les AMIS du jumelage

■ Nous aurons le plaisir d'accueillir nos amis allemands du :
Vendredi 4 au Lundi 7 octobre 2019

Nous fêterons nos 40 ans et 60 personnes devraient venir pour cette occasion, dont 30 musiciens.

Si vous êtes intéressé(e) pour participer au jumelage, merci de me contacter sur jumelage.hondschoote@orange.fr

Avec toute ma sympathie : Michèle POULEYN



Communiqué de l'équipe «Nouvelle Ère pour Hondschoote» retranscrit dans son intégralité

Eoliennes, un combat de dix années

Récemment, nous avons appris avec regret que les habitants directement impactés par le projet d'installation d'éoliennes sur Hondschoote, jetaient l'éponge face aux procédures administratives soutenues par la majorité municipale associée aux promoteurs du projet. Cette guerre d'usure dure depuis dix années et à coûter beaucoup d'argent tant aux victimes de ces méga-structures qu'aux citoyens qui y ont laissé beaucoup de leurs impôts. Pour rappel, les premières maisons se situent à moins de 300 mètres des premières éoliennes dont la hauteur totale pourrait atteindre un minimum de 150 mètres. Bien que la législation actuelle précise qu'on ne peut construire à moins de 500 mètres, la justice se base toujours sur l'ancienne réglementation qui ne tenait pas compte de la distance. Alors que l'on parle aujourd'hui de repousser encore la distance de sécurité à plus de 1000 mètres (amendement Le Fur, député LR, du 22 mai 2018 proposant une distance minimale de 10 fois la hauteur en bout de pâle) le dossier hondschootois semble totalement anachronique et met en danger des familles dans leur cadre de vie. Par ailleurs, avec des éoliennes potentiellement visibles du centre de la commune, ils se pourraient que nombre de personnes non encore sensibilisées subissent également un désagrément. Vous l'avez compris, il ne s'agit pas là d'un combat primaire anti-éolien mais de la défense des habitants épuisés par cet acharnement. Pour autant, le combat n'est pas terminé car le permis de construire, bien que valide, ne correspond plus aux normes actuelles et dans ce contexte nous soutenons plus que jamais nos concitoyens.

François Delattre

Les petites astuces de M@m Développement Durable, pour faire bon ménage avec la planète !



La permaculture, mais qu'est-ce que c'est que ce nouveau truc ?

■ Vous en avez sans doute entendu parler, et si vous avez un jardin vous ne demandez qu'à vous y lancer, mais par où et comment commencer ... Voici quelques astuces afin d'être efficace. Un des concepts fondamentaux de la permaculture est de vous encourager à ne jamais bêcher ou retourner la terre, donc l'objectif est de travailler moins pour récolter plus ...

Le paillage est l'une des conditions primordiales de la permaculture et l'automne est la saison idéale pour préparer votre coin potager pour les plantations du printemps prochain.

Et voici quelques recommandations pour réussir :

- Prévoir un endroit dans le jardin d'un mètre minimum de largeur
- Couper ou tondre le terrain choisi
- Arroser avant de mettre le paillis en place
- Placer les matériaux paillés à l'envie sur une épaisseur de couche de 12 cm minimum couverte ou non de cartons non imprimés : tonte de pelouse, broyat d'élagage, paillettes de lin, ...
- Arroser de nouveau

→ Laisser passer l'hiver

Au printemps prochain, vous pourrez réaliser vos plantations sans bêchage et de plus votre terrain sera enrichi de matières organiques et la population de lombrics aura proliféré : donc un jardin sans engrais et qui élimine la corvée de désherbage !

Le potager est source de plaisirs et d'échanges entre jardiniers ou en famille et permet de faire des économies substantielles.

Perplexe ? Faites l'essai dans un coin de votre jardin !

→ Vous avez certainement des astuces dans des domaines variés, et si vous voulez apporter vos idées pour alimenter la rubrique de M@m DD > transmettez les moi à ville.hondschoote@wanadoo.fr !

A bientôt et au prochain Canal 11 pour d'autres ... astuces !!!

Au calendrier...

VENDREDI 05 OCTOBRE

► De 9H00 à 12H00 **OPERATION KANGOUROU**
Collecte des déchets toxiques à la Déchetterie

SAMEDI 06 OCTOBRE

► A 10H00 **TIR DE CLOTURE**
Org. Société « L'UNION » au terrain de tir à l'Arc

DIMANCHE 07 OCTOBRE

► **FESTIVAL D'ORGUE**
Org. Ville d'Hondschoote
En l'Eglise St Vaast



SAMEDI 13 OCTOBRE

► **JOURNEE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITE**

DIMANCHE 14 OCTOBRE

► **CONCOURS DE PECHE**
Org. « l'Entente Hondschootoise »
► **FETE DES VENDANGES**
Org. les Compagnons du Vin de Flandre

SAMEDI 20 OCTOBRE

► De 13H00 à 23H00 **TIR DE CHAMPIONNAT**
Org. Société « L'UNION » au terrain de tir à l'Arc
► **SOIREE SPECTACLE**
Org. OHMH et la Ville d'Hondschoote
au CSC « D. Peene »

DU LUNDI 22 AU VENDREDI 26 OCTOBRE

► **CENTRE DE LOISIRS**

MERCREDI 23 OCTOBRE

► A 14H30 et 20H00 **SEANCES DE CINEMA**
Org. Ville d'Hondschoote au CSC D. Peene

SAMEDI 27 OCTOBRE

► **HALLOWEEN**
Org. Association « Ta K' Bouger »

MARDI 30 OCTOBRE

► A 15H00 **DON DU SANG** au CSC « D. Peene »
Org. O.H.M.H. à l'Espace A. Colas
Remise des décorations à l'Hôtel de Ville

DU 31 OCTOBRE AU 03 DECEMBRE

► **EXPOSITION « MÉMOIRE DES HOMMES »**
Org. Association « Mémoire Hondschootoise »
En l'Hôtel de Ville

DIMANCHE 04 NOVEMBRE

► **LOTO**
Org. Amicale des Pompiers au CSC D. Peene

VENDREDI 09 NOVEMBRE

► A 18H30 **CONFÉRENCE « MÉMOIRE DES HOMMES »**
Org. Association « Mémoire Hondschootoise »
En l'Hôtel de Ville

SAMEDI 10 NOVEMBRE

► **FETE DE LA SAINT MARTIN**
Org. Ville d'Hondschoote à la nouvelle salle polyvalente

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

► **CONCOURS DE PECHE**
Org. Entente Hondschootoise
► **FETE DE L'ARMISTICE**

SAMEDI 17 NOVEMBRE

► A 20H00 **GALA de Ste CECILE**
Org. O.H.M.H. à l'Espace A. Colas

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

► 9H00-18H00 **BOURSE MULTI-COLLECTIONS**
Org. Amicale des Philatélistes au CSC D. Peene
► A 11H00 **MESSE de Ste CECILE** avec la participation de l'O.H.M.H. Remise des décorations à l'Hôtel de Ville

MARDI 20 NOVEMBRE

► 20H00 **SEANCE DE CINEMA**
Org. Ville d'Hondschoote au CSC D. Peene

VENDREDI 23 NOVEMBRE

► A 19H30 **CONFERENCE A THEME**
Org. Association des Amis des Pèlerins du Westhoek -
En l'Hôtel de Ville

SAMEDI 24 NOVEMBRE

► A 20H **REPRESENTATION**
par le Club de **CAPÉ-THÉÂTRE** au CSC « D. Peene »

SAMEDI 1ER DECEMBRE

► **CONCOURS DE PECHE**
Org. « l'Entente Hondschootoise »
► A 10H30 **FÊTE DE LA STE BARBE**
Messe à la Chapelle St Augustin
Remise des décorations à l'Hôtel de Ville

MERCREDI 05 DECEMBRE

► 16H00 **COMMÉMORATION** de la Journée Nationale d'Homage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les Combats du Maroc et de la Tunisie

VENDREDI 07 DECEMBRE

► De 9H00 à 12H00 **OPERATION KANGOUROU**
Collecte des déchets toxiques à la Déchetterie

SAMEDI 08 ET DIMANCHE 09 DECEMBRE

► **MARCHE DE NOEL**
Org. Association « Téléthon Hondschoote »
A la salle « Coluche »

JEUDI 13 DECEMBRE

► **THEATRE**
Org. Association « Téléthon Hondschoote »
au CSC « D. Peene »

VENDREDI 14 DECEMBRE

► **GALA DE DANSES**
Org. Association « Téléthon Hondschoote »
au CSC « D. Peene »

SAMEDI 15 DECEMBRE

► **SOIREE REPAS-SPECTACLE**
Org. Association « Téléthon Hondschoote »
au CSC « D. Peene »



DIMANCHE 16 DECEMBRE

► **LOTO**
Org. Association « Téléthon Hondschoote »
au CSC « D. Peene »

MERCREDI 19 DECEMBRE

► 18H **CONCERT « NOEL AU CARILLON »**

VENDREDI 28 DECEMBRE

► **SÉANCE DE CINÉMA**
Org. Ville d'Hondschoote au CSC « D. Peene »

SAMEDI 29 DECEMBRE

► **CONCERT DE NOEL**
Org. OHMH à l'Espace A. Colas

